

Délégation Territoriale de VAL-D'OISE

Service Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

CEG

MAIRIE DE LE THILLAY

SYNDICAT DU NORD-ECOUEEN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SMAEP DAMONA CEG (SDT NORD ECOUEN)

Commune de : THILLAY (LE)

Prélèvement et mesures de terrain du **15/12/2023 à 09h44** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : LE THILLAY BACHE MELANGE A. LECOMTE (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTIO

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : LE THILLAY BACHE A. LECOMTE - BACHE

Code point de surveillance : 0000002586 Code installation : 000970 Type d'analyse : PES6

Code Sise analyse : 00179703 Référence laboratoire : H.2023.4096-1 Numéro de prélèvement : 09500177141

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500177141 - page : 1)

Le jeudi 04 janvier 2024

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	11,6	°C				25

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Pesticides triazines</i>						
Atrazine	0,006	µg/L		0,1		
<i>Pesticides Divers</i>						
Total des pesticides analysés	0,053	µg/L		0,5		
<i>Métabolites</i>						
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine-déiisopropyl	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déiisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl	0,017	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl déiisopropyl	0,030	µg/L		0,1		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

Délégation Territoriale de VAL-D'OISE

Service Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

CEG

MAIRIE DE LE THILLAY

SYNDICAT DU NORD-ECOUEEN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SMAEP DAMONA CEG (SDT NORD ECOUEN)

Commune de : THILLAY (LE)

Prélèvement et mesures de terrain du **15/12/2023** à **09h39** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : LE THILLAY BACHE MELANGE A. LECOMTE (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTIO

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : LE THILLAY BACHE A. LECOMTE - BACHE

Code point de surveillance : 0000002586 Code installation : 000970 Type d'analyse : PESBT

Code Sise analyse : 00179705 Référence laboratoire : H.2023.4095-1 Numéro de prélèvement : 09500177143

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour le paramètre mesuré.

(PLV-09500177143 - page : 1)

Le jeudi 04 janvier 2024

Pour le Directeur Général et par délégation,

Pour la Déléguée Départementale et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Contexte Environnemental</i>							
Température de l'eau	11,6	°C				25	

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Pesticides Divers</i>							
Bentazone	<0,020	µg/L		0, 1			

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1